DOCUMENTATION TECHNIQUE

Séparateurs et traitement des eaux

Caractéristiques, plans et instructions du fabricant.
Pour le choix de votre équipement et la préparation d'une demande de devis.

GEDO FRANCE

04 85 88 02 75

separateur@gedo.fr

separateurs.gedo.fr

565 avenue du Prado - 13008 Marseille - France

Sommaire

- Préconisation avant déchargement et manutention....2
- Terrassement....3
- Ventilation....3
- Informations générales sur le lieu de pose et la pose....3
- Pose cuve standard enterrée
 - En terrain stable, sans nappe, sans présence d'eau, non argileux, non limoneux....4
 - En terrain argileux, sans nappe, sans présence d'eau....4
- Pose cuve renforcée enterrée
 - En terrain argileux et/ou en présence de nappe phréatique....5
 - En terrain limoneux et/ou instable et/ou argileux et/ou en présence de nappe phréatique..5
- Dalle supérieure de reprise des charges....6
- Alarme....6
- Obturateur automatique (flotteur) pour séparateur d'hydrocarbures....6

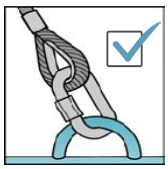
NOTICE DE POSE
CUVE HORIZONTALE EN POLYETHYLENE HAUTE DENSITE PEHD

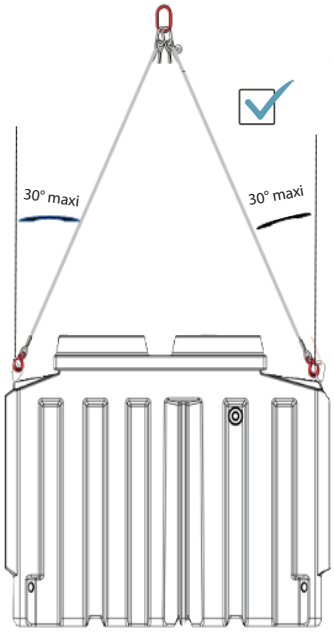
Avant déchargement

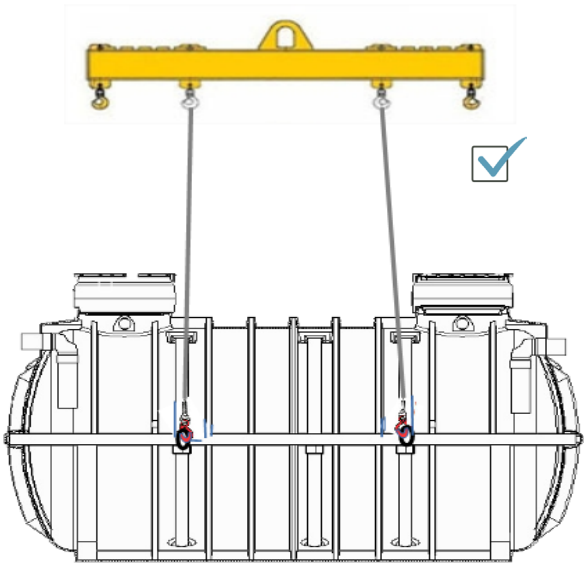
- Lire attentivement ce document avant de commencer l'installation de votre cuve.
- L'installateur aura pris connaissance de l'ensemble des caractéristiques de la cuve (poids, cotes, utilisation, contraintes) noté sur la fiche technique du produit.
- Lors de la livraison de votre cuve et avant son déchargement, vérifier par examen visuel, qu'elle n'a subi aucun dommage et que l'ensemble des éléments la constituant soit présent. En cas de défaut, veuillez émettre des réserves sur le CMR (lettre de voiture).
- Entreposer la cuve dans une zone sécurisée avant sa pose finale.
- Prévoir l'accessibilité des moyens de transport adaptés (accessibilité possible pour camion semi-remorque ou convoi exceptionnel).
- Les règles de l'art du métier de poseur (port des équipements de protection individuelle, précautions prises à la manipulation des outils…) comme tous les documents liés au produit sont à respecter scrupuleusement.
- Le non-respect des consignes de pose et de sécurité ne pourrait engager la responsabilité du fabricant, et impliquerait la perte de la garantie du matériel.

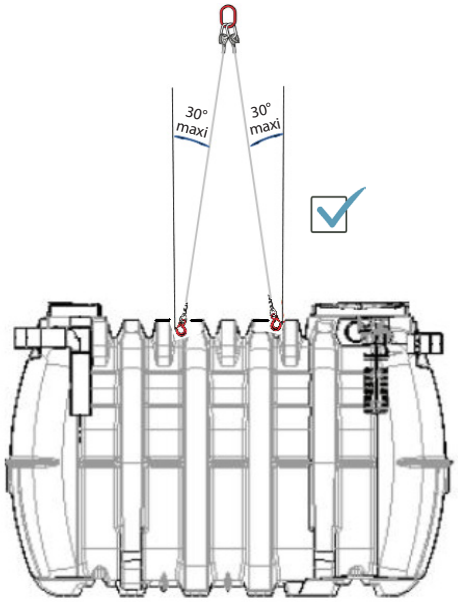
Manutention / déchargement

- Les modalités de manutention doivent respecter les règles de sécurité en vigueur.
- Avant toute manutention, vérifier que la cuve ne contient pas d'eau sinon procéder à sa vidange.
- Les cuves doivent être manutentionnées à l'aide d'élingues chaînes (adaptées aux caractéristiques de la cuve) à accrocher sur les anneaux de levage ou tous autres dispositifs prévus à cet effet et avec un engin de levage (sauf élévateur avec fourches) adapté au volume de la cuve. L'utilisation d'un palonnier est vivement recommandée, l'angle des élingues par rapport à la verticale devra être inférieur ou égale à 30°.
- Une fois suspendue, la cuve doit être guidée à l'aide de cordes. Ne pas circuler sous la charge.
- Des élingues devront être fournies par l'entreprise installatrice.
- Prévoir l'accessibilité des moyens de manutention adaptés au lieu d'implantation final.
- Ne pas enrouler la cuve avec des chaînes ou autre, ne pas faire rouler la cuve.



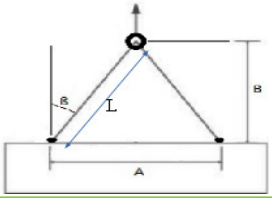






Par exemple :

β	30°	30°	30°	30°	30°	30°	30°
A (m)	0,50	1,00	2,00	3,00	4,00	5,00	6,00
B mini (m)	0,43	0,87	1,73	2,60	3,46	4,33	5,20
L mini (m)	0,50	1,00	2,00	3,00	4,00	5,00	6,00
Longueur mini élingue (m)	1,00	2,00	4,00	6,00	8,00	10,00	12,00



NOTICE DE POSE
CUVE HORIZONTALE EN POLYETHYLENE HAUTE DENSITE PEHD

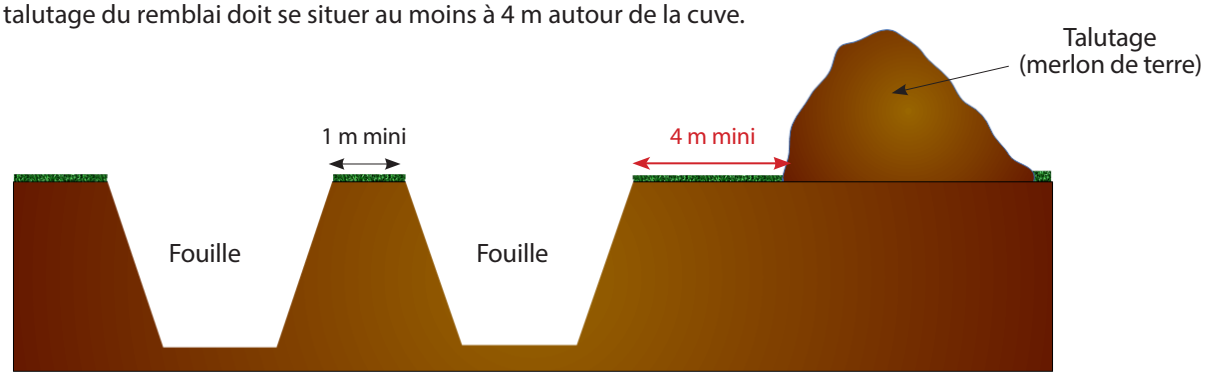
PHPE
02/25

Terrassement

Réaliser une fouille indépendante pour chaque cuve et si besoin, rabattre la nappe d'eau souterraine jusqu'à la fin des travaux de remblaiement de la cuve.

En cas de pose de plusieurs cuves, l'espacement entre chaque fouille sera d'au moins 1 mètre en fonction de l'empattement de l'engin de chantier utilisé (afin de conserver des parois de fouilles stables). Ne pas rouler sur cette zone.

Les parois de la fouille doivent se situer à au moins 0,2m tout autour de la cuve. La fouille devra être stabilisée et vide d'eau. Le bas du talutage du remblai doit se situer au moins à 4 m autour de la cuve.



Lieu de pose

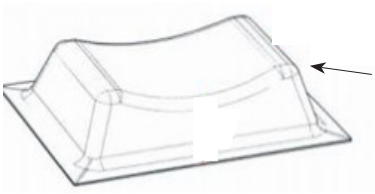
Respecter les règles d'implantation des normes en vigueur :
- la norme NF P 16-442 pour les séparateurs de liquides légers et les débourbeurs.
- la norme NF EN 1825-2 pour les séparateurs de graisses.
- la norme NF DTU 64.1 pour les fosses touts eaux.
- le Fascicule 70 pour les cuves de stockage.
- la norme NF P 16-005 pour les cuves de récupération des eaux de pluie.

Ventilation

Respecter les règles en vigueur afin :
- d'éviter les phénomènes de dépressions,
- de renouveler l'air,
- d'évacuer les gaz.

Informations générales sur la pose

- Respecter les pentes des canalisations d'entrée et de sortie des cuves qui devront être de 2% minimum à 4% maximum.
- Il ne doit pas y avoir de contre-pente sur les tubes entrée/sortie.
- En cas de canalisation béton, grès ou fonte, les tubes d'entrée et de sortie ne doivent pas reposer sur l'appareil mais doivent être soutenus par le terrain.
- Les diamètres de l'entrée et sortie de la cuve devront être respectés et les canalisations devront être au moins égal à ce dernier.
- Les cotes altimétriques des fils d'eau doivent être maintenues.
- Les berces de transport ne sont pas destinées à la pose.

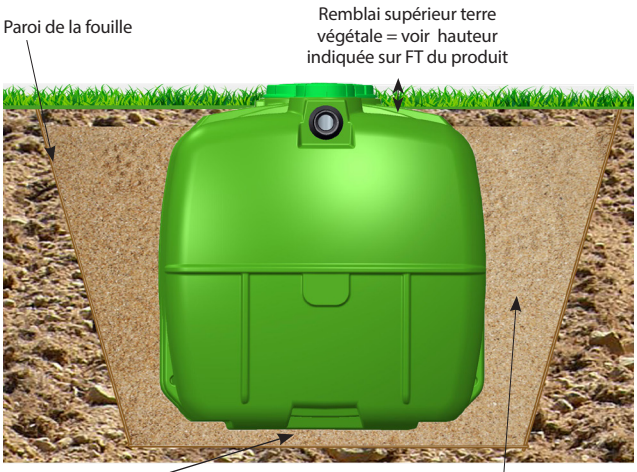


SIMOP 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. 02 33 95 88 00 – Fax 02 33 21 50 75
www.simop.com – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

Pose cuve standard enterrée

En terrain stable, sans nappe, sans présence d'eau, non argileux, non limoneux

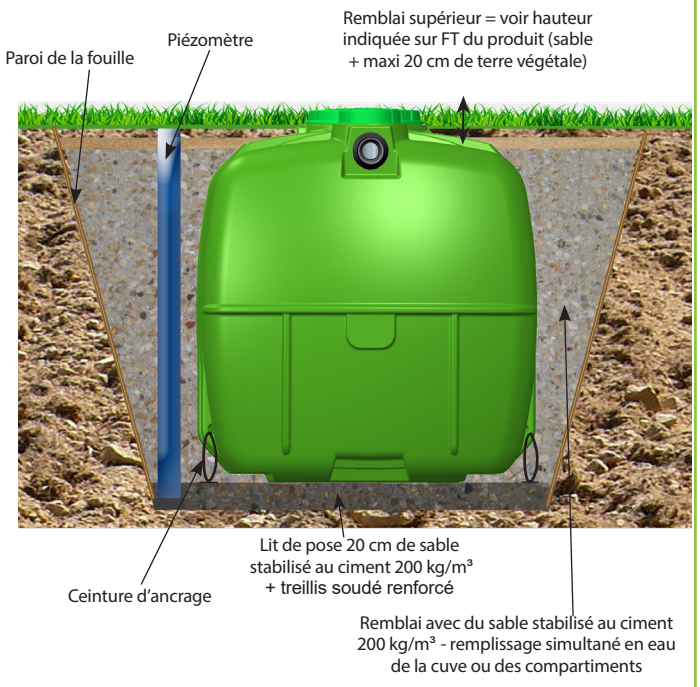
Effectuer le lit de pose avec du sable ou du gravier roulé 2/4 mm sur une épaisseur de 10 cm minimum, parfaitement de niveau et compacté.
Poser la cuve et la stabiliser en la remplissant en eau sur une hauteur de 10 à 15 cm.
Simultanément, remplir la cuve* et remblayer avec du sable ou du gravier roulé 2/4 mm jusqu'au dessus de la cuve. En cas de cuve compartimentée, remplir les compartiments SIMULTANEMENT.
Procéder par palier de 50 cm en réalisant un compactage hydraulique. Le compactage par engin mécanique n'est pas autorisé.
Terminer le remblaiement jusqu'au niveau des couvercles avec de la terre végétale. Respecter la hauteur de remblai maximum indiquée sur la fiche technique du produit.
Lors du remblaiement, veiller à laisser accessibles les couvercles, afin d'avoir accès à l'intérieur des cuves pour les opérations de maintenance.



En terrain argileux, sans nappe, sans présence d'eau

Installer un piézomètre (tube PVC Ø315mm protégé d'un tampon en partie supérieure et d'un lit de gravier puis du géotextile en partie inférieure) pour mesurer le niveau d'eau dans la fouille. Il y aura lieu de ne pas vidanger la cuve en cas de présence d'eau dans ce dernier.
Effectuer le lit de pose avec du sable stabilisé au ciment 200kg/m³ sur une épaisseur de 20 cm minimum, parfaitement de niveau et compacté, en y intégrant un treillis soudé renforcé.
Poser et sangler la cuve, puis la remplir en eau claire sur 10 à 15 cm afin de la stabiliser.
Simultanément, remplir la cuve* et remblayer avec du sable stabilisé au ciment 200kg/m³ jusqu'au fil d'eau de sortie. En cas de cuve compartimentée, remplir les compartiments SIMULTANEMENT.
Terminer le remblaiement jusqu'au niveau des couvercles avec du sable et de la terre végétale selon la hauteur de remblai maximum indiquée sur la fiche technique du produit et dans la limite de 20 cm de terre végétale.

Lors du remblaiement, veiller à laisser accessibles les couvercles afin d'avoir accès à l'intérieur des cuves pour les opérations de maintenance.



*Pour les cuves de stockage, ne pas remplir la cuve en eau.

Pose cuve renforcée enterrée

En terrain argileux et/ou en présence de nappe phréatique

Le niveau maximum de la nappe est précisé sur les fiches techniques puisqu'il est propre à chaque produit.

- Pendant les travaux, maintenir la nappe sous le niveau du radier.
- Disposer un géotextile sur les parois des fouilles.
- Réaliser un radier béton 350kg/m³ ferraillé avec mise en place d'un treillis soudé rigide suffisamment résistant.
- Réaliser un système d'ancrage en acier sur lequel viendront s'arrimer les sangles sans tension excessive. Il est recommandé de déterminer les caractéristiques du radier béton (dimensions, épaisseur, ferraillage...) par un bureau d'études afin de répondre aux contraintes auxquelles il est destiné.
- Installer un piézomètre (tube PVC Ø 315 mm protégé d'un tampon en partie supérieure et d'un lit de gravier puis du géotextile en partie inférieure) pour mesurer le niveau de la nappe, et permettre de la rabattre pendant les opérations de vidange.
- Effectuer le lit de pose avec du sable ou du gravier roulé 2/4 mm sur une épaisseur de 10 cm minimum parfaitement de niveau et compacté.
- Poser et sangler la cuve par les anneaux d'ancrage prévus à cet effet. Les produits ne disposant pas d'anneaux supportent un sanglage par le dessus. La remplir en eau claire sur 10 à 15 cm afin de la stabiliser.
- Simultanément, remplir la cuve* d'eau claire et remblayer avec du sable ou du gravier roulé 2/4 mm jusqu'au dessus de la cuve. Procéder par palier de 50 cm en réalisant un compactage hydraulique. Le compactage par engin mécanique n'est pas autorisé. En cas de cuve compartimentée, remplir les compartiments SIMULTANEMENT.
- Terminer le remblaiement jusqu'au niveau des couvercles avec du sable et de la terre végétale selon la hauteur de remblai maximum indiquée sur la fiche technique du produit et dans la limite de 20 cm de terre végétale.

Veiller à laisser accessibles les couvercles afin d'avoir accès à l'intérieur des cuves pour les opérations de maintenance.



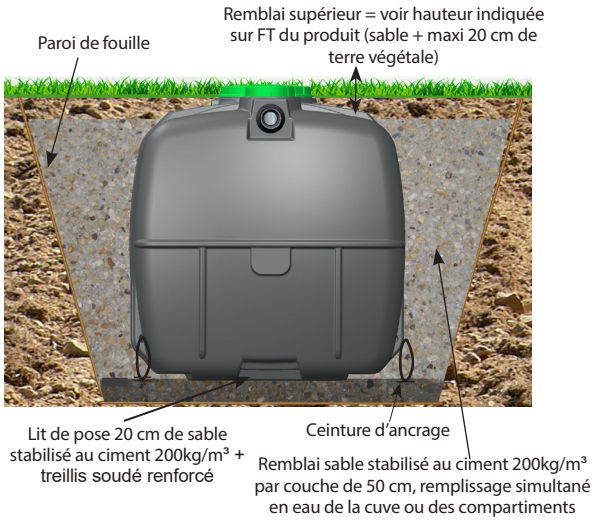
En terrain limoneux et/ou instable et/ou argileux et/ou en présence de nappe phréatique

Une structure de soutènement des remblais peut être nécessaire autour des ouvrages. Ces préconisations peuvent être définies par un bureau d'études spécialisé.

- Effectuer le lit de pose avec du sable stabilisé au ciment 200kg/m³ sur une épaisseur de 20 cm minimum, parfaitement de niveau et compacté, en y intégrant un treillis soudé renforcé.
- Poser et sangler la cuve, puis la remplir en eau claire sur 10 à 15 cm afin de la stabiliser.
- Simultanément, remplir la cuve* d'eau claire et remblayer avec du sable stabilisé au ciment 200kg/m³ jusqu'au fil d'eau sortie. En cas de cuve compartimentée, remplir les compartiments SIMULTANEMENT.

Terminer le remblaiement jusqu'au niveau des couvercles avec du sable et de la terre végétale selon la hauteur de remblai maximum indiquée sur la fiche technique du produit et dans la limite de 20 cm de terre végétale.

Veiller à laisser accessibles les couvercles situés sur le dessus des cuves, afin d'avoir accès à l'intérieur des cuves pour les opérations de maintenance.



*Pour les cuves de stockage, ne pas remplir la cuve en eau.

NOTICE DE POSE
CUVE HORIZONTALE EN POLYETHYLENE
HAUTE DENSITE PEHD

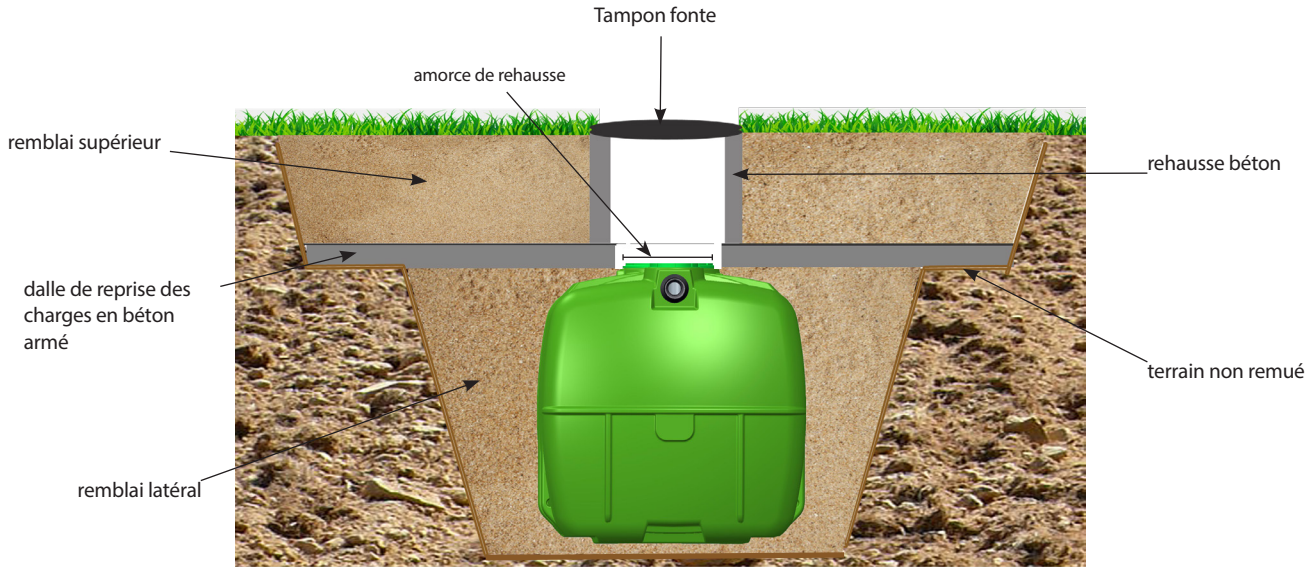
Dalle supérieure de reprise des charges en béton armé (autoporteuse)

Il y aura lieu de réaliser une dalle de reprise des charges en béton armé dans les cas suivants :
1) En cas de hauteur de remblai supérieure à la hauteur maximum indiquée sur la fiche technique du produit.
2) En cas de surcharge due au passage de véhicules au dessus de la cuve (uniquement en cas de traitement des EP), ou à moins de 4 mètres du bord de la fouille.
3) En cas d'utilisation de rehausses en béton.
4) En cas de surcharge due à des conditions climatiques extrêmes (exemple : neige).

Cette dalle devra prendre appui tout autour de la fouille sur le terrain stabilisé et/ou non remué.
Elle devra être placée au niveau de l'amorce de rehausse, mais ne devra pas être solidaire de cette dernière.

Les caractéristiques de la dalle de reprise des charges (dimensions, épaisseur, ferraillage...) doivent être déterminées par un bureau d'études afin de répondre aux contraintes auxquelles elle est destinée.

Exemple de pose d'une dalle autoporteuse en terrain stable, sans nappe, non argileux, non limoneux :



Alarme

RAPPEL : Suivant la norme NF EN 858-1, l'alarme de niveau d'hydrocarbures est obligatoire sauf dérogation des autorités locales.

L'alarme de niveau des graisses n'est pas obligatoire pour les séparateurs de graisses mais elle est vivement conseillée.

Avant la mise en eau de l'appareil, amener un fourreau de Ø50 minimum jusqu'au dispositif prévu sur l'appareil ou prévoir un fourreau passant par la rehausse béton dans le cas d'un appareil avec amorce de rehausse.

Installer la sonde comme indiqué sur les notices de pose FRP084 pour les séparateurs d'hydrocarbures et FRP105 pour les séparateurs de graisses.

Obturateur automatique (flotteur)

Important : tirer sur l'obturateur dès le début du remplissage en eau et le maintenir décollé jusqu'à ce qu'il flotte.

FR TRIEZ RÉEMPLOYEZ RECYCLEZ
ASSOCIATION OU DISTRIBUTEUR OU DÉCHÈTERIE
Adresses sur quefairedemesdechets.fr

SIMOP 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. 02 33 95 88 00 – Fax 02 33 21 50 75
www.simop.com – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.